



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question écrite n° 61120

Texte de la question

M. Luc Chatel attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur à propos du rassemblement évangélique annuel des gens du voyage « Vie et Lumière ». En effet, cette année, et pour la troisième fois après les manifestations de 2007 et 2010, le ministère de l'intérieur a décidé que ce rassemblement se tiendrait sur la commune de Semoutiers à proximité de Chaumont du 24 au 31 août 2014. Cette décision unilatérale de l'État s'impose à un territoire qui doit s'organiser en fonction de l'arrivée pendant quinze jours de près de 25 000 personnes, soit plus que la population totale de la ville préfecture. Si d'ores et déjà des moyens de sécurité supplémentaires ont été alloués au préfet de Haute-Marne, les élus locaux s'inquiètent des conséquences sur le quotidien de leurs concitoyens et des coûts qui seront à la charge de leurs villages, notamment de sécurisation des biens communaux ou de sécurité routière. C'est pourquoi il souhaiterait savoir comment il compte indemniser les communes qui engageraient des frais en lien avec ce rassemblement.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61120

Rubrique : Gens du voyage

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 juillet 2014](#), page 6140

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)